



Conseil du développement industriel

Trente-neuvième session

Vienne, 22-24 juin 2011

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

**Questions relatives aux organisations
intergouvernementales, non gouvernementales,
gouvernementales et autres**

Demande de statut consultatif présentée par une organisation non gouvernementale

Note du Directeur général

Le présent document fournit des informations sur l'Organisation pour les relations économiques internationales, organisation non gouvernementale ayant demandé à bénéficier du statut consultatif auprès de l'ONUDI.

1. Conformément à l'alinéa b) du paragraphe 1 de l'article 19 de l'Acte constitutif de l'ONUDI et aux Directives concernant les relations de l'ONUDI avec les organisations intergouvernementales, gouvernementales, non gouvernementales et autres (décision GC.1/Dec.41), et notamment au paragraphe 17 de l'annexe à ces directives, des renseignements sur l'Organisation pour les relations économiques internationales, organisation non gouvernementale (ONG) souhaitant bénéficier du statut consultatif auprès de l'ONUDI, sont communiqués ci-joint aux membres du Conseil (voir l'annexe). Des précisions sur cette ONG peuvent être obtenues auprès du Secrétariat.

2. Aux termes du paragraphe 17 de l'annexe aux Directives, le Conseil établit des procédures appropriées pour l'examen des demandes de statut consultatif présentées par des ONG. Pour faciliter et accélérer son travail, le Conseil pourrait suivre l'usage établi aux précédentes sessions et prier son bureau d'examiner la demande de cette organisation ainsi que les renseignements à son sujet figurant à l'annexe du présent document et de lui présenter ses recommandations pour examen à sa présente session.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



Annexe

Organisation pour les relations économiques internationales

Historique

Fondée à Vienne (Autriche) en 1947 par un groupe de personnalités issues de différents pays, toutes profondément attachées au principe d'intégration européenne, l'Organisation pour les relations économiques internationales – appelée à l'origine Donaueuropäische Institut (Institut du Danube pour l'Europe) – est devenue une plate-forme pour l'établissement et le développement de relations économiques et commerciales internationales. En 1970, elle a mis en place le Conseil international et en 2004, pour compléter ses activités, elle a créé la United Global Academy, plate-forme innovante pour promouvoir le transfert de connaissances entre la communauté scientifique, le monde de l'entreprise et les gouvernements.

Statuts

Disponibles

Structure des organes directeurs et administration

- Présidence
- Conseil international
- Comité exécutif
- Conseil d'administration
- Secrétariat général

Activités liées aux travaux de l'ONUDI

L'Organisation pour les relations économiques internationales fournit un appui dans les domaines des relations internationales et des processus économiques et constitue une plate-forme essentielle pour établir des partenariats, axés notamment sur l'industrie, le commerce, l'énergie et l'environnement. Elle est bien placée pour contribuer activement, pour le compte des entreprises, à la mise en place de nouveaux partenariats avec les institutions et organisations internationales comme l'ONU. Elle apporte un soutien à ses partenaires dans l'identification de programmes et projets susceptibles de les intéresser, ainsi que des sources de financement au sein de son réseau, et met à disposition des outils et des compétences pour améliorer les connaissances dans le développement des entreprises et les processus économiques. Son Secrétariat assure également des services de relations publiques et d'informations aux médias par le biais des revues Global Panorama et OIER News.

Ses principaux domaines d'action prioritaire et stratégique sont les suivants:

- a) Faciliter la coopération et rechercher des possibilités de collaboration entre les entreprises et les gouvernements, les ONG et les organisations internationales;

b) Mettre au point des instruments et des mécanismes fonctionnels pour établir des partenariats entre secteur public et secteur privé;

c) Promouvoir l'interaction entre membres existants et nouveaux partenaires et offrir des compétences dans ce domaine en renforçant la communication stratégique avec les nouveaux partenaires potentiels, plus particulièrement en Afrique, en Asie centrale, dans les pays arabes, en Chine et en Amérique latine.

Liens avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales

Statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU et auprès de l'Union européenne (UE).

Liens avec les organisations non gouvernementales

Depuis plusieurs années, l'Organisation pour les relations économiques internationales coopère avec le Club de Rome, le Stanford Research Institute (Californie), ainsi qu'avec des organisations économiques internationales et des chambres de commerce et de l'industrie de nombreux pays.

Composition

Ses membres sont des représentants d'États membres ou des observateurs permanents auprès de l'ONU et des organismes qui lui sont affiliés, ainsi que des experts en entreprise, finance, politique, culture et médias.

Adresse du siège

Am Stadtpark 9
1030 Vienne
Autriche

Téléphone: +43-(1) 71707 3344
Télécopie: +43-(1) 71707 1656
Adresse électronique: info@oier.eu

Représentant chargé d'assurer la liaison avec l'ONUDI:
M. Günther A. Granser, Président du Conseil international